

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 JUILLET 2014
(affiché en exécution des articles L2121-25 et L.5211-1 du Code des Collectivités Territoriales)

Le conseil communautaire s'est réuni le 02 juillet 2014 dans la salle du conseil communautaire sous la présidence de Laurent Daulny, Président, sur convocation adressée le 25 juin 2014.

29 conseillers étaient présents – 30 votants (1 pouvoir)

Les questions suivantes qui figuraient à l'ordre du jour ont été débattues :

Décisions prises par délégation

Gestion H. Lépinat : Les tarifs de vente à la boutique ont été fixés. Des conventions de dépôt-vente ont été conclues

Travaux H.Lépinat :

Avenant 3 Lot 12 : Agencement Décors : Adaptation du miroir salle Couleur de la Creuse : 1396 € HT
Renforcement des portes arrières (anti effraction : 521.96 € HT)

Le conseil prend acte de ces décisions.

Domaine statutaire

Pole d'équilibre territorial rural : positionnement du conseil sur la décision du Préfet

Par courrier en date du 26 mai 2014, le Préfet a notifié sa décision de transformer le Syndicat Mixte du Pays Ouest Creuse en PETR : le conseil communautaire a utilisé la possibilité offerte par le texte de loi, de rejeter cette décision à la majorité des 2/3 : et c'est à l'unanimité qu'il a voté contre dans un contexte de réforme territoriale nébuleux, considérant qu'il est préférable d'avoir une structure Pays « réfléchie » plutôt qu'un PETR avec transfert de compétences imposé.

Représentation au Pays Ouest Creuse

Des commissions thématiques ont été créées au Pays Ouest Creuse dans lesquelles chaque comcom est représentée par 3 élus communautaires. Ceux-ci ont été désignés lors de la séance.

Désignation du représentant de la MEF

Laurent Daulny représentera la communauté de communes

Représentation au SIERS

Elle est complétée par un titulaire : M.Jo Goigoux et un suppléant : J.C. Dugenes

Domaine Finances

Ouverture d'une ligne de trésorerie

Le Président demande au conseil d'ouvrir une ligne de trésorerie, compte tenu des délais de versement des subventions attendues pour les projets en cours de réalisation. Le conseil à l'unanimité décide l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 300 000 €.

Admission en non valeur : sur demande de Mme le receveur municipal, une créance relative à une facture de repas à domicile de 2010 d'un montant de 91.52 € est admise en non valeur (unanimité)

Domaine Intercommunalité

Maison Loisirs et Culture de Chéniers

Un courrier expliquant la position prise par le conseil communautaire lors de la séance du 11 juin a été transmis en Préfecture. La mairie de Chéniers a transmis un courrier allant dans le même sens. A ce jour, pas de réponse officielle. En l'absence d'accord trouvé entre les parties, le Préfet tranchera à la mi juillet sur la propriété de la salle et les conditions financières de rachat.

Convention territoriale 2015- 2020 : projets à inscrire

La Région, gestionnaire des futures conventions territoriales, nous a informés du calendrier pour la nouvelle contractualisation 2015/2020. La stratégie du Pays Ouest Creuse doit être définie au 15 septembre et les fiches actions de la 1^{ère} tranche (2015/2017) avec le chiffrage global doivent être fournies pour le 15 octobre.

Les projets à inscrire pour le territoire seront en priorité l'aménagement numérique, la réhabilitation de la Palestel et le développement touristique à travers une stratégie globale qui doit être affinée par la commission tourisme.

Domaine Jeunesse

Subventions aux associations

Les 2 associations liées à la communauté de communes par convention d'objectifs ont présenté le bilan des actions 2013 et leur budget prévisionnel 2014. Une somme de 112 460 € est attribuée l'Office de tourisme pour assurer les missions liées à la politique touristique du territoire. Une somme 95 412 € est attribuée au Centre d'Animation du Pays Dunois pour la mise en œuvre de la Politique Jeunesse/Sport/Culture.

Une somme de 21 250 € est consacrée aux associations du territoire en soutien aux actions et manifestations d'intérêt communautaire

Transport des élèves le mercredi midi pour rejoindre l'ALSH : demande du CAPD

Le Président expose le problème qui va se poser à la rentrée, consécutif à la mise en place des rythmes scolaires avec la ½ journée de classe du mercredi matin, pour les familles qui ont des obligations professionnelles et qui ne pourront pas venir chercher leurs enfants pour les amener au Centre de Loisirs.

Il explique que le Président du CAPD a sollicité la communauté de communes pour organiser un transport à la demande.

Une réunion de travail a eu lieu en bureau communautaire avec le Président du CAPD : il a été mis en évidence que tous les transporteurs seraient mobilisés pour le transport scolaire et ne pourront pas assurer en plus un transport à la demande.

Aussi le bureau a fait la proposition d'utiliser les bus de la comcom qui seraient conduits par les animateurs de l'ALSH. La communauté de communes prendrait en charge le gas oil. Le coût en personnel correspondant à la mise en place de ce service serait individualisé sur une ligne spécifique et ferait l'objet d'une subvention annuelle.

Après délibération, le conseil accepte la proposition du bureau et demande au CAPD d'appliquer un tarif symbolique de l'ordre de 1 €.

Par ailleurs, il reste à trouver une solution pour faire déjeuner les élèves. En effet Madame Laffitte, Principale du collège, a fait savoir au CAPD qu'elle ne serait plus en mesure d'accueillir les enfants de l'A.L.S.H en raison de la nouvelle organisation des transports générée par la mise en place des rythmes scolaires : tous les élèves du collège utilisant le transport scolaire devront prendre leur repas dans l'établissement puisque le départ des cars scolaires est fixé à 13 H 15, dans la continuité des transports primaires.

Une solution pourrait être trouvée avec de la bonne volonté, car il existe dans le réfectoire un espace aménagé avec des petites tables qui pourrait convenir. Le personnel du CAPD pourrait assurer la

vaisselle et la remise en ordre de l'espace utilisé si le personnel de l'éducation nationale n'est pas disponible.

Une demande appuyée par les services du conseil général sera donc présentée à la Principale nommée en remplacement de Mme Laffitte

Domaine Economie

Parc d'Activités :

Le point sur les travaux : ils se déroulent conformément au planning. Les travaux du rond- point sont prévus début août. La route ne devrait être fermée qu'une seule journée.

Vente des lots : le prix a été fixé à 5 € HT le m2.

Subvention association « Initiative Creuse et Gartempe :

Le Président explique le but de l'association qui est d'accompagner et d'aider financièrement par l'attribution de prêts d'honneur les créations et reprises d'entreprises. 3 entreprises ont bénéficié d'aide sur notre territoire en 2013. Le conseil décide d'attribuer une subvention de 225 €.

SDEC : Adhésion au dispositif « Conseil en Energie Partagé »

Le Président présente au Conseil Communautaire le projet du Syndicat Départemental des Energies de la Creuse, en partenariat avec l'ADEME et la Région de mise en place d'un dispositif de Conseil en Energie Partagé : il s'agit de mettre à la disposition, à partir de la rentrée 2014, un agent pour accompagner les collectivités dans le suivi et la « gestion » au quotidien du patrimoine en matière d'énergie : suivi des consommations, pré-diagnostic, appui conseil etc...

Il indique que ce dispositif, d'une durée initiale de 3 ans est accessible par adhésion et que la 1^{ère} année est gratuite.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, accepte d'adhérer au dispositif de Conseil en Energie Partagé mis en place par le SDEC.

Domaine Mobilité

Opération Bourse au Permis de conduire :

Le Président explique que les bourses sont attribuées par une commission d'admission et de suivi qu'il y a lieu de constituer, suite au renouvellement du conseil communautaire et des conseils municipaux.

Les membres sont issus de la commission Mobilité. Celle-ci, réunie le 24 juin a proposé les membres suivants : J.L Paquignon, A Dubreuil, C.Mazal, M. Dupoirier, J.L. Baert, J. Martinet. Le conseil communautaire, à l'unanimité valide la constitution de la commission d'admission et de suivi telle que proposée par la commission Mobilité.

Questions diverses

Motion de soutien à l'action de l'AMF sur les conséquences de baisse des dotations de l'état : le texte proposé par l'AMF est adopté à l'unanimité

Motion de soutien pour la pérennité des sites ALTIA de La Souterraine et Bessines : Le texte proposé par l'AMAC est adopté à l'unanimité